Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260220-2026200204-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

SEANCE ORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 février à 20 H 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 février 2026 qui leur a été adressé le 13 février 2026 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUÉE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 février 2026 et du site des Forges le 13 février 2026 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 février 2026.

Conseillers présents : Jacques BIHOUÉE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Sophie MARIVAIN, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Yannick JOLIVET, Anne MESMEUR, Guénaëlle JÉGO, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, Cécile LE MOINE, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO et Barthélémy SINDALI.

Conseillers absents donnant pouvoir : Patrick POCARD donnant pouvoir à Erwann MORVAN.

Conseillers absents : Michael BERNABÉ et Julien LECLAIR.

Secrétaire de séance : Sabine GUILLEMIN

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 20

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

- **OBJET : DELIBERATION N° 2026-02.20-04 – PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSION DU POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE AU 1ER FEVRIER 2026**

  - **Proposition de suppression du poste suite à départ en retraite**
  - **Mise à jour du tableau des effectifs**

Rapporteur : Jacques BIHOUÉE

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260220-2026200204-DE

Exposé

Monsieur le Maire propose de supprimer le poste de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 1er février 2026 suite au départ en retraite de l'Agente qui occupait ce poste et de mettre à jour le tableau des effectifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	20
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	21
ABSENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	21
MAJORITE ABSOLUE	11
POUR	21
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **SUPPRIME** le poste de Rédacteur principal de 1ère classe au 1er février 2026.
- **VALIDE** la modification du tableau des effectifs comme présenté ci-après au 1er février 2026.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260220-2026200204-DE

Tableau des emplois au 01/02/2026

Poste	Lieu	Temps de travail	Vacant	Statut agent occupant l'emploi
Filière administrative				
Grade d'Attachée Principale : 1 emploi				
Secrétaire Générale de Mairie	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade de Rédacteur Principal de 1ère classe : 1 emploi				
RH et secrétaire/Mairie déléguée - AFR des Forges	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint administratif Principal de 1ère classe : 1 emploi				
Urbanisme - cimetière - CCAS - AFR de Lanouée	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint administratif : 1 emploi				
Accueil - compta - état civil - transport scolaire - locations	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Filière animation				
Grade d'Adjoint d'animation : 2 emplois				
Animation - médiathèque-communication	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Garderie et cantine	Garderie	temps non complet : 12,46/35ème	non	Contractuel en CDI de droit public
Grade d'Agent de maîtrise : 1 emploi				
Restauration	Restaurant scolaire	temps complet : 35 h/35ème	oui	Contractuel en CDD de droit public
Filière technique				
Grade de Technicien : 1 emploi				
Reponsable du service	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'adjoint technique Principal de 1ère classe : 3 emplois				
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260220-2026200204-DE

Agent d'entretien bâtiments	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'adjoint technique Principal de 2ème classe : 1 emploi				
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint technique : 2 emplois				
Restauration et agent d'entretien	Restaurant scolaire	temps non complet : 32/35ème	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien	Mairie et salles	temps non complet : 24/35ème	non	Fonctionnaire

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 12 mars 2026

Le Maire,

Jacques BIHOUÉE

La secrétaire de séance,

Sabine GUILLEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication